

Edition : département de la Loire

REF: ed216200703100515021-PROG-03090301 - 10/03/2007

La Scarlette® a trouvé son public

Faisant l'unanimité dans les salons où il était exposé et déjà très demandé, le véhicule, innovant et écoligique, construit par une entreprise de Saint-Martin-la-Plaine, est promis au succès.

Construite par la SCVE, entreprise de Saint-Martin-la-Plaine, la Scarlette® a enfin conquis un public respectueux de l'environnement grâce à sa motorisation électrique qui préserve des pollutions atmosphérique et sonore

Inspirée de la Jeep, elle se décline en deux ou quatre roues motrices : quadricycle léger atteignant 45 km/h et autorisé dès 14 ans avec un Brevet de sécurité routière ou quadricycle lourd atteignant 80 km/h et autorisé dès 16 ans avec un permis B1

Elle existe en version 2 ou 4 places, de l'utilitaire au coupé cabriolet. Son prix varie de 11 000 à 15 000 euros selon les configurations. Elle vient de faire un triomphe, en janvier 2007, au Salon des équipements et techniques du tourisme de Montpellier et elle sera présente au Salon des énergies renouvelables et des véhicules écologiques, programmé à Monaco du 29 mars au 1er avril. Dès le mois d'avril, une pré-série de trente voitures sera livrée à différents clients français et dix-sept pays ont en outre demandé l'exportation du véhicule.

Copyright © 2007 Pressindex & SPQR - **Le Progrès**